
DEMANDE DE SUBVENTION

PROJET "ESPACES COMMUNS"

POUR INVENTER UN NOUVEL ART DE VIVRE ENSEMBLE



ASSOCIATION VIE DE POESIE

Charlotte Goupil (chef de projet) : 06 78 16 48 19

Célia Fauconnier (responsable bâtiments) : 06 62 68 54 58

Jean-Marc Delaunay (coordinateur des projets associatifs) : 06 84 55 34 45

<https://colibriswiki.org/viedepoesie>

viedepoesie@gmail.com

DEMANDE DE SUBVENTION - PROJET "ESPACES COMMUNS"

Postulat

En deux générations la société française s'est profondément transformée : notre vie quotidienne est aujourd'hui extrêmement dépendante des énergies fossiles, et fait peser des risques lourds sur le **climat**, sur la **biodiversité** et sur la **santé**. Nous vivons aussi de plus en plus seuls ou dans des foyers réduits à deux ou trois personnes, ce qui génère de l'**isolement** et **réduit les possibilités d'entraide** notamment dans le cadre du vieillissement.

Face à cette évolution, de nombreuses tentatives pour expérimenter un mode de vie plus **écologique et collectif** ont vu le jour. C'est le cas notamment des "**coopératives d'habitants**" ou des "**Oasis**".

Origine du projet

L'**association Vie de Poésie**, porteuse du présent projet, a été constituée en 2019, à l'initiative de Charlotte Goupil, infirmière à l'hôpital de Niort. Rapidement s'est constitué un collectif de personnes souhaitant **créer une coopérative d'habitants dans la périphérie de Niort**. Ont rejoint le projet une ingénieure travaux, un coordinateur associatif, une réalisatrice documentaire... La rencontre avec les maires de Beauvoir sur Niort, Plaine d'Argenson et Prin-Deyrançon nous ont permis de comprendre que de nombreuses communes rurales étaient prêtes à soutenir l'installation d'un collectif d'habitants, notamment pour **alimenter la sociabilité intergénérationnelle** sur leur territoire.

Ecoconstruction et sobriété énergétique

Gouvernance partagée à l'écoute de chacun

Qu'est ce qu'un **habitat partagé ?**

C'est un lieu de vie et de ressources qui incarne des valeurs d'écologie et de partages au travers de

5 intentions

Ouverture sur l'extérieur

Mutualisation d'espaces et de services entre les habitants et les usagers

Souveraineté alimentaire tournée vers l'agroécologie

Notre demande de subvention concerne cette intention

Problématique

Les projets se heurtent à un obstacle récurrent : l'immobilier étant cher, les espaces communs sont souvent créés **plusieurs années après l'emménagement** des habitants, et la mise en place de systèmes de gestion fluide de ces espaces est souvent difficile.

Nos échanges avec d'autres coopératives d'habitants en France nous ont appris qu'il s'agissait d'un besoin récurrent des collectifs en faisant appels à des financements extérieur, des budgets participatifs, épargne solidaire...

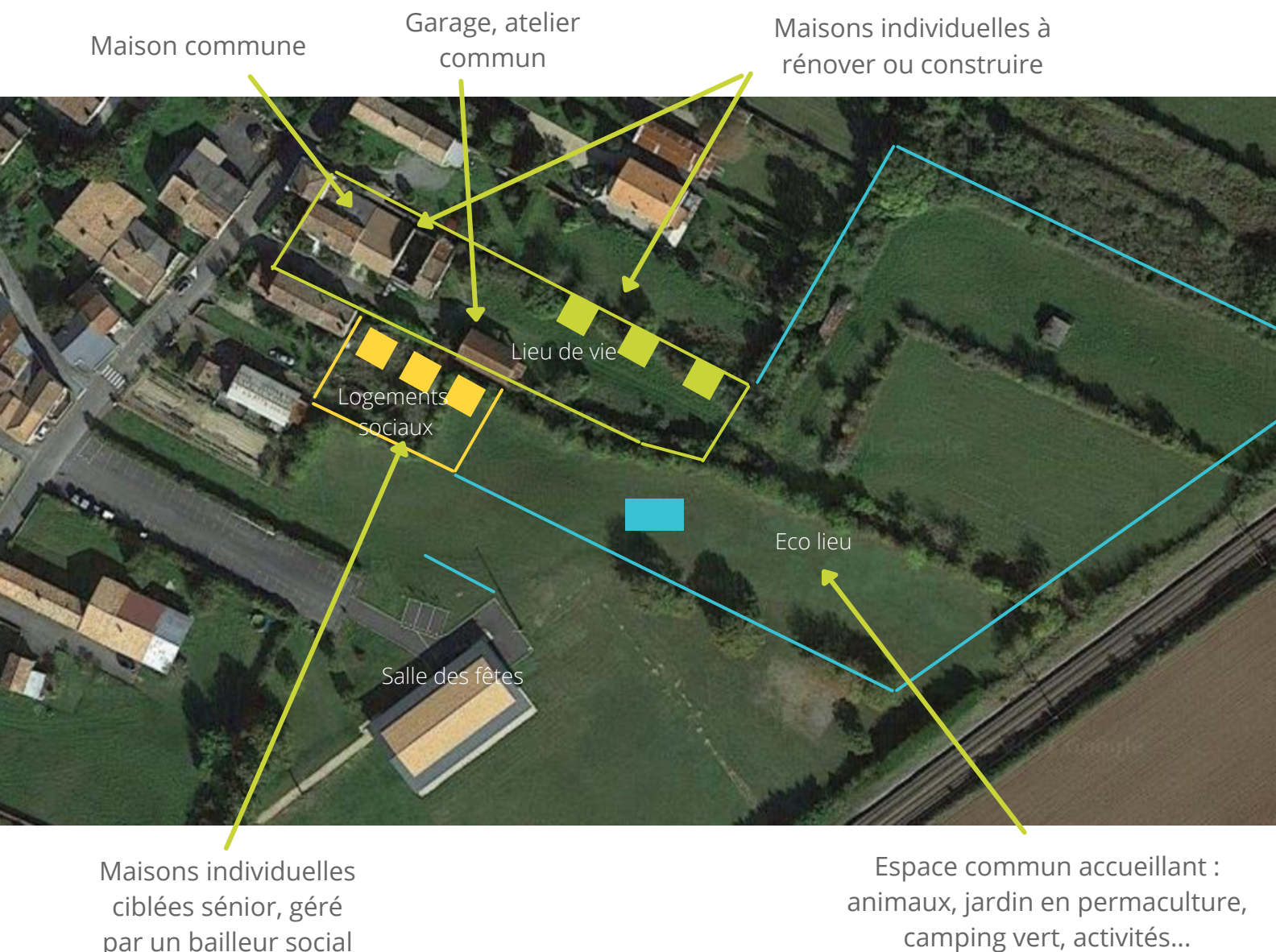
Exemple de répartition des espaces

Maison commune : Cuisine collective, grandes pièces communes (bibliothèque, ludothèque, salle de projection), laverie, cellier, chambres d'amis + salle d'eau, abri de jardin, garage à vélos, garage à véhicules, potager commun.

Eco lieu : Salle d'accueil avec café-bar, médiathèque, atelier, parking vélos, jardin partagé, verger, camping + sanitaires, prés à moutons et autres animaux.

Exemple d'implantation de la coopérative et de l'éco-lieu sur la commune de Prin-Deyrançon :

-> ce schéma est une simple hypothèse, une partie des terrains étant en négociation avec les propriétaires



Si la possibilité d'utiliser des espaces en commun et de proposer des activités ouvertes sur le village est un **désir central** des membres du groupe, nous nous sommes très vite rendus compte qu'**il serait difficile de les financer en plus de nos logements respectifs**.
C'est pourquoi nous avons souhaité lancer le présent projet.

Notre demande de subvention a deux objectifs:

- Permettre la mise à disposition rapide d'espaces communs au bénéfice des habitants de la coopérative d'habitants Vie de Poésie, en cours de construction dans la périphérie sud-ouest de Niort.
- Permettre au groupe de bénéficier d'un accompagnement professionnel pour la mise en place des espaces communs et de l'éco-lieu.

Zoom sur
l'importance d'un
accompagnement
d'un projet
d'habitat partagé

Selon les clés de l'habitat participatif d'Audrey Gicquel, l'accompagnement est nécessaire pour apporter une ingénierie sociale, ingénierie sur le projet immobilier et la conduite d'opération en phase projet :

1. Dynamique de groupe et vivre ensemble
2. Choix structurants

Augmente les possibilités de concrétisation et de réussite du projet

Moyens

Les loyers des espaces communs et de l'éco-lieu seront d'environ 8€/m² par mois soit **9600€** par an pour 100m².

Les frais d'équipement sont estimés à **5 000€**.

L'accompagnement par une structure professionnelle est estimé à **5000€** pour l'année.

Les travaux relèvent de l'investissement et ne figurent pas au budget du présent projet (un appel de fonds spécifique sera effectué par la coopérative).

NB: Le budget prévisionnel est disponible en document annexe

Temporalité du projet



Préfiguration (mars-juillet 2021)

- Sélection d'une structure d'accompagnement
- Etablissement avec les maires des communes partenaires et avec la Communauté d'Agglomération du Niortais d'un diagnostic visant à identifier l'ensemble des acteurs susceptibles d'être intéressés par le projet. Des partenariats seront recherchés avec des acteurs publics (collectivités territoriales, DREAL, ADEME, CAF...) et privés (mutuelles, fondations, associations).
- Constitution d'une base de données d'expériences issue de coopératives d'habitants en fonctionnement en France et en Europe (à partir de documents et d'interviews).
- Organisation d'une rencontre publique ouverte (en présentiel avec possibilité d'y participer à distance) pour présenter le projet, répondre aux questions, recueillir les points d'attention et les souhaits d'implication.



Co-conception (aout-octobre 2021)

- Une fois le lieu d'implantation de la coopérative d'habitants choisi, une série d'ateliers rassemblant les futurs habitants et des acteurs du territoire seront organisés afin de définir l'aménagement des espaces (espaces communs aux habitants et espaces de l'éco-lieu ouvert au public), les règles d'utilisation et les activités à mettre en place.
- Un cahier des charges précis sera établi comprenant : le plan des espaces avec leur occupation, la charte et le règlement intérieur de l'espace commun et de l'éco-lieu, le plan de travaux et les outils d'animation (planning partagé, site internet, réseaux sociaux...).



Lancement (novembre 2021-avril 2022)

- Certains travaux d'aménagement seront réalisés par des entreprises, mais des ateliers d'auto-construction seront également organisés, de manière à réduire les coûts tout en créant une dynamique de groupe basée sur le partage des savoir-faire.
- Un premier événement festif public sera organisé dès l'adoption du cahier des charges, et une programmation d'événements sera établie.
- Des réunions régulières de régulation entre habitants et avec des personnes extérieures seront tenues afin d'améliorer le dispositif en continu et de partager nos apprentissages au réseau des coopératives.

Présentation de l'équipe projet

Charlotte Goupil, infirmière en milieu hospitalier de formation et de profession, est l'initiatrice du projet, formée à la gouvernance partagée et aux dynamiques de groupes, elle assure la présidence et l'animation des réunions, et s'assure que chaque partie prenante trouve sa place dans le projet.

Célia Fauconnier, ingénieure travaux en reconversion professionnelle, se forme actuellement sur l'éco-construction et la RSE, piloterait l'ensemble des parties administratives et techniques des constructions et rénovations. Sa formation en permaculture lui permettra d'initier la conception du lieux.

Jean Marc Delaunay, coordinateur de projets associatifs de transition citoyenne, écologique et solidaire et d'éducation populaire, assure les demandes de subventions et le suivi des projets d'animation.

Adeline Gonin, réalisatrice et formatrice, titulaire d'un master en sociologie anthropologie orientée vers le développement local, a initié et développé de nombreux projets sociaux et culturels au sein de structures associatives dans différents territoires.

La structure porteuse

La structure porteuse du projet est l'association Vie de Poésie, déclarée le 19/12/2020 à la préfecture des Deux-Sèvres sous le numéro W792009200. Son siège social est à Niort.

Son objet est de favoriser la réflexion autour de nouvelles façons de vivre ensemble, en respectant l'environnement, les êtres et leur individualité, dans la coopération et la solidarité et sans discrimination. Elle soutient la création d'éco-lieux et entend organiser des ateliers de formation et des événements culturels partageant ses valeurs. Cette association est d'intérêt général.

Contacts

Charlotte Goupil (chef de projet) : 06 78 16 48 19

Célia Fauconnier (responsable bâtiments) : 06 62 68 54 58

Jean-Marc Delaunay (coordinateur des projets associatifs) : 06 84 55 34 45

<https://colibriswiki.org/viedepoesie>

viedepoesie@gmail.com

Budget prévisionnel

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	5500	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	5000	73– Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	500	74 – Subventions d'exploitation	23000
61 – Services extérieurs	10700	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf 1ère page	
Locations	9600	DREAL	2000
Entretien et réparation	800		
Assurance	100	Conseil.s Régional(aux)	
Documentation	200	Nouvelle Aquitaine	5000
62 – Autres services extérieurs	5600	Conseil.s Départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	5000	Deux Sèvres	2000
		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Publicité, publications	200	Communauté d'Agglo du Niortais	5000
Déplacements, missions	300	Prin-Deyrançon	1000
Services bancaires, autres	100	Beauvoir sur Niort	
63 – impôts et taxes	0	Plaine d'Argenson	
Impôts et taxes sur rémunération	0	Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
Autres impôts et taxes	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
64 – Charges de personnel	0	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Rémunération des personnels	0	Autres établissements publics	
Charges sociales	0	Aides privées (fondations)	8000
Autres charges de personnel	0	75 – Autres produits de gestion courante	0
65 – Autres charges de gestion courante		756. Cotisations	
		758 Dons manuels - Mécénat	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77– Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 – Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement	1200		
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	23000	TOTAL DES PRODUITS	23000
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	24000	87 – Contributions volontaires en nature	24000
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	24000
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	24000	875 – Dons en nature	
TOTAL	47000	TOTAL	47000